Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 100 (1974)

Heft: 7: Foire de Bâle, 30 mars-8 avril 1974

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

— M. Annen, R. Siebold et H. Siegle à Genève,
— Ateliers des Architectes Associés à Lausanne,
— Consortium d'Architectes Yverdonois (H. et M. Décoppet, A. et F. Dolci, D. Gudit et M. Vogel) à Yverdon,
— Suter et Suter S.A. à Lausanne,

un mandat d'études relatif à des bâtiments types pour les futures places d'armes, la première application devant en être faite à Chamblon-sur-Yverdon et à Moudon.

Le problème posé consistait à étudier une série de bâtiments types économiques, réalisables dans des situations topographiques différentes, et répondant aux conditions de la vie militaire contemporaine, attribuant notamment aux compagnies leur propre domaine de service, adaptable à la variation des effectifs.

La commission d'experts était composée de MM.

Cl. Grosgurin, directeur suppléant des Constructions fédérales (président).
P. Bovay, directeur des arsenaux et casernes du Canton de Vaud.
M. Faucherre, syndic de Moudon.
R. Liron, avocat, président de la Commission d'urbanisme de Chamblon.
M. Bays, colonel divisionnaire, chef d'arme de l'Infanterie.
K. Beutl, Dr ès sc. pharm., de la Pharmacie de l'armée.
H. Butty, colonel, commandant de la place d'armes d'Yverdon.
D. König, de l'Intendance fédérale du matériel de guerre.
E. Meuter, du Groupement de l'instruction du DMF.
K. Weber, colonel EMG, du Groupement de l'instruction du DMF.
H. Hubacher, architecte, Zürich.
J. P. Vouga, architecte, Lausanne.
A. Codoni, architecte, directeur d'arrondissement des Constructions fédérales.
E. Haeberli, architecte, chef de division des Constructions fédérales.
F. Haller, architecte, Direction des constructions fédérales.

La confrontation d'idées à laquelle la commission d'experts a pu se livrer a montré que le projet présenté par le bureau Suter et Suter S.A. à Lausanne répondait le mieux aux exigences précitées ; il a été proposé de lui attribuer un mandat pour la suite des études.

Rédacteur: J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
Voir pages 15 et 16 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT
Voir pages 6 et 12 des annonces

Informations diverses

Message du président de la Confédération à l'occasion de la Foire suisse d'échantillons 1974

La Foire suisse d'échantillons, à Bâle, a pour tradition de présenter les produits de notre économie. Point de rencontre des producteurs et consommateurs, des régions, branches et professions, cette foire reflète le niveau de notre développement et présente un instantané de la vie économique de notre peuple.

Que la Foire d'échantillons se déroule à Bâle, voilà qui souligne sa signification internationale. La ville présentant l'avantage d'être à la fois le centre d'une région et le nœud de communication des courants européens pour le commerce et les échanges, cela permet de sentir battre, à la Foire d'échantillons, le pouls de l'Europe économique.

Ces pulsations ont accusé, ces derniers mois, un ralentissement sensible. La protection de notre environnement pose des limites naturelles aux ambitions d'une croissance illimitée. La pénurie mondiale qui touche certaines matières premières et certaines denrées alimentaires, ainsi que l'évolution des prix que ce phénomène provoque, mettent au jour des problèmes d'un genre particulier et inhabituel qu'il s'agit de résoudre aujourd'hui. C'est une invite à nous affirmer et à découvrir, à mettre en valeur, ce qui assurera notre avenir.

Au nom du gouvernement suisse, je souhaite plein succès à la 58e Foire suisse d'échantillons qui se déroulera du 30 mars au 8 avril 1974, ainsi qu'à la 2e Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie. Je salue cordialement tous les visiteurs suisses et étrangers, tous les hôtes et tous les exposants.

ERNST BRUGGER
Président de la Confédération.

Foire suisse d'échantillons 1974

« Une foire en un temps qui a changé », tel pourrait être le mot clé de la Foire suisse d'échantillons 1974. Si, il y a une année encore, les acheteurs abordaient l'offre de la Foire avec l'idée d'une véritable économie de surabondance, il s'est fait aujourd'hui un changement radical. La prise de conscience que les biens de notre petite planète n'étaient pas inépuisables, mais de quantités limitées, a conduit dans bien des domaines à une conception nouvelle des choses. Dans son choix définitif, le visiteur devient plus critique, plus conscient des coûts et tient compte des conséquences possibles sur l'environnement.

Acheter veut dire choisir. Et le choix présuppose la sélection. Celle-ci pourra se faire à la Foire sur les offres de 2500 exposants couvrant une surface d'exposition de 170 000 m² : une Foire plus étendue, plus diversifiée, plus clairement ordonnée qu'en tout autre lieu. De nombreuses expositions spéciales et attrayantes apportent une information supplémentaire.

Bardage de façade Aciéroïd

(Voir photographie page couverture)

La construction industrielle nécessite des matériaux répondant aux exigences modernes : adaptables, résistants, légers, esthétiques et de mise en œuvre rapide.

On retrouve toutes ces qualités dans la façade métallique, qui se substitue avantageusement au mur traditionnel.

Bénéficiant de la longue expérience de la tôle d'acier galvanisée et de celle des bardages, la façade métallique a mis à profit les techniques les plus évoluées de la chimie, en alliant le métal aux plus nouveaux des revêtements synthétiques, ce qui permet d'accroître sa longévité et d'assurer sa noblesse propre.

Grâce aux façades métalliques, les bâtiments ne sont plus ternes et tristes comme ils l'étaient traditionnellement. Leurs nouvelles formes, leurs couleurs contribuent à cet art neuf qu'est l'architecture industrielle et améliore ce qui est la grande préoccupation d'aujourd'hui : l'environnement.

Les trois qualités de revêtement des tôles en acier galvanisé : prélaqué, plastifié ou rilsanisé, ainsi que le choix important des couleurs dans chacune de ces options, offrent aux maîtres d'œuvre une gamme exceptionnelle de produits différents, chacun répondant à un problème précis.

De plus, le choix d'un des profils que propose Aciéroïd permet d'adapter la nervuration du revêtement extérieur au type d'architecture choisi.

La couverture ACIÉROÏD se compose :
d'un support en tôle d'acier qui, par ses emboîtements latéraux, forme une dalle plane continue et d'une grande solidité,
d'une isolation thermique,
et d'une étanchéité.

Le support Aciéroïd est en acier galvanisé système Sendzimir. La portée peut aller jusqu'à 4,00 m sans aucun chevron ni lattis intermédiaire.

Pouvant atteindre jusqu'à 10,200 m de longueur et de 0,684 de largeur, très léger, 9 à 12 kg/m², permettant des portées de 4 m, l'élément A.C.L. est un matériau idéal de construction.

Une des qualités essentielles de la couverture Aciéroïd complète est également sa légèreté. Son poids varie de 20 à 24 kg au m². Il en résulte une importante diminution du poids mort qui, en plus des grandes portées autorisées, permet d'obtenir des charpentes économiques et élégantes.

Pour étude et exécution : E. PASQUIER & P. STOECKLI & Co.
Route de Saint-Julien 17
1227 CAROUGE-Genève
Tél. (022) 43 93 30